



Communiqué de Presse

26 septembre 2011

Changement au Sénat.... encore moins de sénatrices, 49 élues pour 52 sortantes

Encore 77,9% d'hommes dans le nouveau Sénat, la situation est bloquée.

Plusieurs raisons à ce blocage:

- le système électoral, indirect et mixte (112 sièges au scrutin proportionnel, 58 sièges au scrutin majoritaire) favorise les notables cumulant les mandats,
- peu de femmes sont investies en tête de listes par les partis (16%),
- des listes dissidentes sont menées en très grande majorité par des hommes, certaines répondant à une stratégie de contournement de la parité.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 28,8% de femmes élues le 25 septembre pour 41,8% de candidates.

La démocratie paritaire est en panne. Les femmes ne sont toujours pas perçues comme pleinement légitimes et la France reste très en retard pour le nombre de femmes au Parlement, là où se font les lois qui impactent la vie quotidienne des femmes et des hommes.

Une démocratie vivante peut-elle accepter cette situation de blocage?

De nouvelles réformes s'imposent pour favoriser l'égal accès des femmes aux postes de décision législatifs.

Il est grand temps de ré-initier un large débat sur les modes de scrutin qui permettraient de garantir la parité au Sénat et à l'Assemblée nationale et d'imposer par la loi le mandat unique des parlementaires.

Afin d'élargir le vivier territorial de femmes élues, nous demandons également au Sénat de débattre très rapidement sur le projet de loi relatif aux élections municipales qui est resté en sommeil, projet instituant des listes paritaires pour les communes de 500 à 3500 habitants.

Pour un véritable changement, il est urgent de modifier les règles de la vie politique et de transformer nos pratiques.